

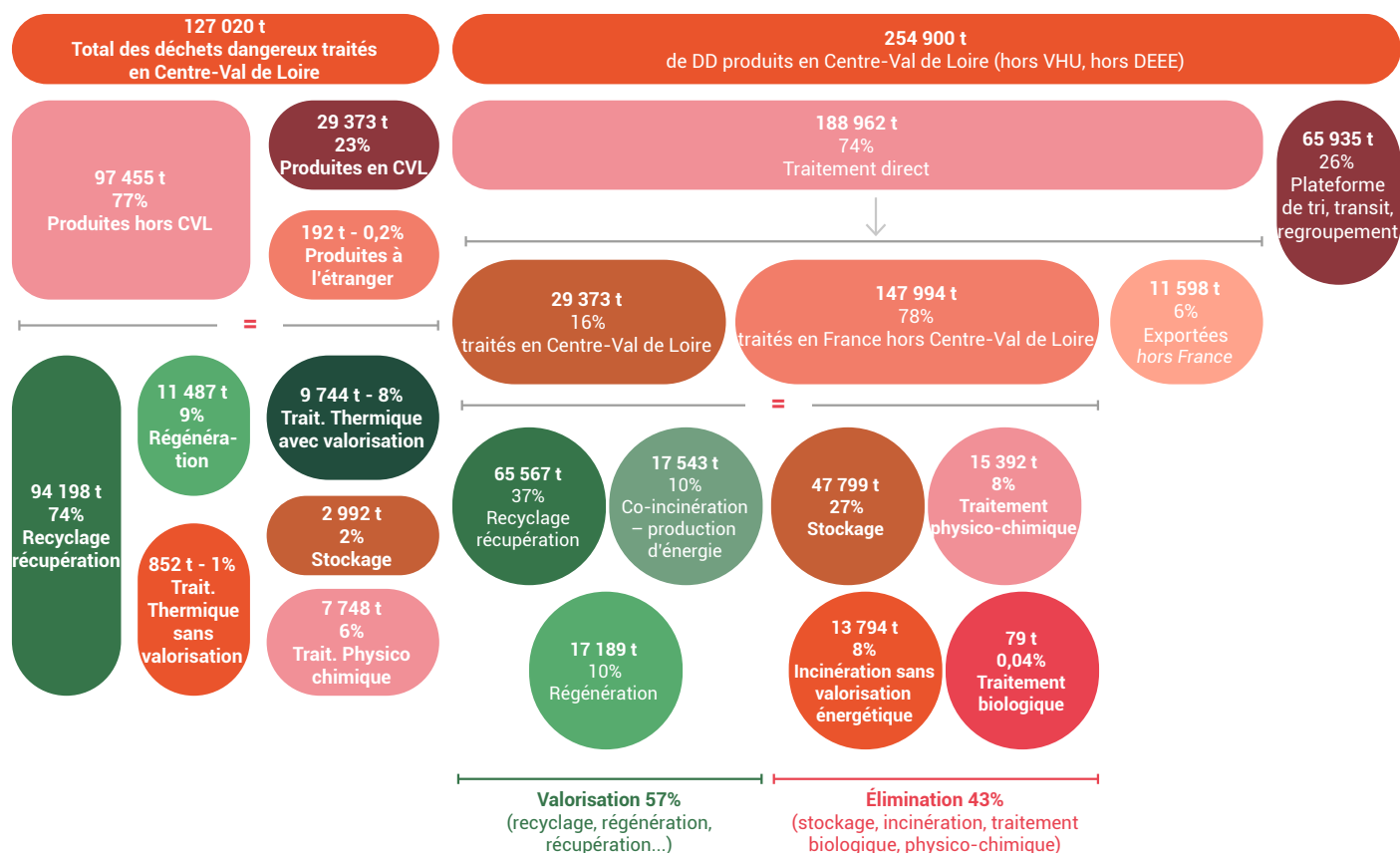
CHIFFRES CLÉS - DES DÉCHETS DANGEREUX

SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2023

PAR L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

D'après le code de l'environnement (article R541-8), les déchets dangereux contiennent, en quantité variable, des éléments toxiques ou dangereux qui présentent des risques pour la santé humaine et l'environnement.

1. SYNTHÈSE DE LA GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



2. LES DÉCHETS DANGEREUX PRODUITS EN CVL

En 2023, **254 900 tonnes de déchets dangereux ont été produites** au total (hors VHU¹ et DEEE²) en région Centre-Val de Loire.

Deux catégories sont à distinguer dans la production de déchets dangereux :

- Les déchets non diffus provenant des gros producteurs, c'est-à-dire que la production est supérieure à 2t/an

- Les déchets diffus produits par une diversité de petits acteurs : les ménages, les artisans...

Près de 176 119 t, soit **69% des tonnages, ont été produits par des gros producteurs** et 78 781 t par les petits producteurs. Il existe une incertitude de 22 909 t pour lesquelles il n'est pas possible d'affecter un type de producteur. Cette incertitude est liée aux bases de données qui sont déclaratives et qui ne sont pas complétées par l'ensemble des acteurs.

En 2023, les principaux déchets dangereux produits (Hors VHU et DEEE) en tonnages sont :

- Les déchets liquides (31 089 t – 12%) ;
- Les eaux de lavage industriel (26 071 – 10%) ;
- Les résidus de séparateurs eau/hydrocarbures (20 696 t – 8%).

À noter qu'au niveau de la répartition départementale de la production de déchets : le département du Loiret produit près de 42% des tonnages, suivi par l'Indre-et-Loire (17%).

¹ VHU = Véhicule Hors d'Usage // ²DEEE = Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques

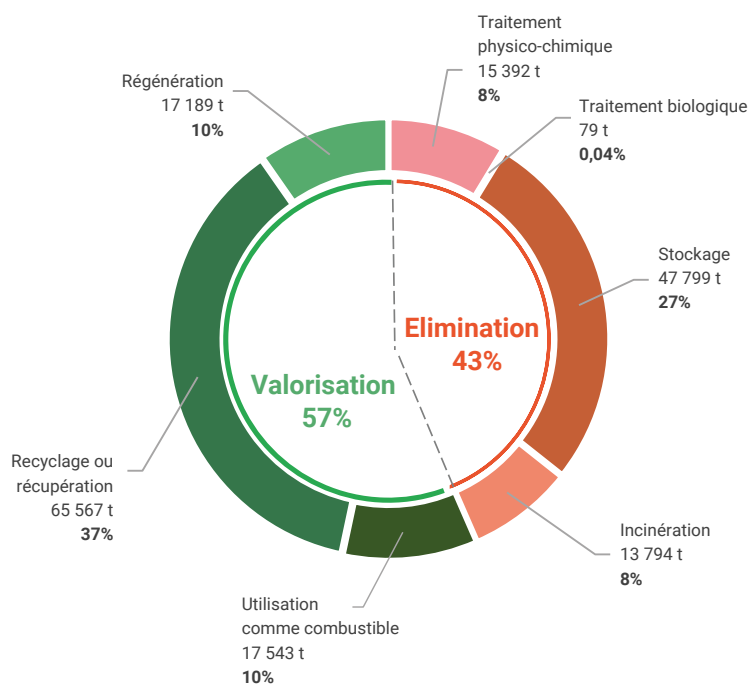
3. LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DANGEREUX PRODUITS EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Sur les 254 900 t de déchets produits en Centre-Val de Loire, près de 74% des tonnages subissent directement un traitement. Les 26% restants passent par des plateformes de regroupement/de transit. Les données disponibles ne nous permettent pas de connaître les traitements réalisés sur ces tonnes transitant par ces plateformes.

Ainsi, près de **16% (29 373 t) des déchets dangereux produits** en Centre-Val de Loire **ont été traités** en Centre-Val de Loire (hors regroupement et transit). 78% ont été traités dans d'autres régions françaises et 6% ont été exportés dans des pays limitrophes (Belgique, Allemagne, Suisse, Italie et Espagne).

En 2023, près de **57% des déchets produits en région Centre-Val de Loire** (hors regroupement et transit) ont été **valorisés** et 43% éliminés.

Entre 2021 et 2023, la gestion des déchets dangereux en région Centre-Val de Loire évolue avec une diminution de la valorisation (environ - 7 points) et une augmentation du stockage (environ + 7 points).



Ces évolutions s'expliquent surtout par une **réorganisation des flux de déchets** (moins de déchets traités localement et davantage orientés vers d'autres sites).

4. LES DÉCHETS DANGEREUX TRAITÉS EN CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2023, **127 020 tonnes de déchets dangereux** (hors VHU, hors DEEE, hors transit et regroupement) ont été traitées en région Centre-Val de Loire (120 924 tonnes en 2021) :

- 23% des déchets traités provenaient de la région Centre-Val de Loire (29 373 tonnes) contre 26% en 2021

- 77% des déchets traités provenaient d'autres régions françaises (97 455 tonnes) contre 74% en 2021

- 0,2% des déchets traités provenaient de l'étranger (192 tonnes), proportion stable par rapport à 2021.

Le mode de traitement majoritaire des installations de la région est la valorisation (91% des déchets traités).

Pour plus de détails, le rapport complet est disponible sur le site de la Région.

